

Petit pas numéro 151

Corrigez les erreurs dans la phrase suivante.

151. Veuillez noter que, depuis 2006, comme il est obligatoire de signaler le code régional pour faire tout appel téléphonique, il n'est plus de mise, à l'écrit, de placer celui-ci entre parenthèse. Nous vous remercions de prendre en compte cette règle d'écriture des numéros de téléphone et de ne plus utiliser l'ancienne notation.

CORRECTION

* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

Veuillez noter que, depuis 2006, comme il est obligatoire de signaler le code régional pour faire tout appel téléphonique, il n'est plus de mise, à l'écrit, de placer celui-ci entre parenthèse. Nous vous remercions de prendre en compte cette règle d'écriture des numéros de téléphone et de ne plus utiliser l'ancienne notation.

| Erreur corrigée | Explications |
|-------------------------|---|
| Veuillez noter | Ici, il faut écrire le verbe à l'impératif, il s'agit d'un « ordre ». |
| obligatoire de composer | <i>Signaler</i> un numéro de téléphone est une forme fautive que l'on doit remplacer par <i>faire</i> un numéro ou <i>composer</i> un numéro. |
| composer l'indicatif | Dans cette expression, l'utilisation du mot <i>code</i> est critiquée, car il s'agit d'un calque de l'anglais <i>area code</i> . Ainsi, il est préférable d'utiliser le terme <i>indicatif régional</i> . |
| l'indicatif régional | Aviez-vous détecté cette erreur d'orthographe? Dans le doute sur la graphie d'un mot, il est toujours préférable d'aller faire un petit tour dans le dictionnaire... |
| entre parenthèses | Il faut toujours mettre un <i>s</i> au mot <i>parenthèse</i> dans cette expression, car il n'y a jamais qu'une seule parenthèse dans une mise entre parenthèses. (Il y a la parenthèse ouvrante et la parenthèse fermante). |